

- A1124 -

TRANS ROUERGUE MANUTENTION

T.R.M.

SARL au capital de 150.000 F

Siège social : La Boissonnade - Luc

12450 LA PRIMAUBE

RCS RODEZ B 321 560 120 (81 B 50)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 1996

Extrait relatif à l'affectation du résultat

L'An Mil neuf cent quatre vingt seize, et le 9 septembre, à 19 H, au siège social,

.....

1ère résolution

Après avoir entendu le rapport de gérance sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 1996, l'Assemblée approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés résumés dans le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

En conséquence, elle donne quitus de son mandat au Gérant pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2ème résolution

L'Assemblée décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 316.013,04 F en diminution du compte report à nouveau débiteur.

De plus, l'Assemblée décide d'affecter les autres réserves s'élevant à 521.986,19 F en diminution du compte report à nouveau débiteur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3ème résolution

Après affectation du résultat, l'Assemblée constate que les capitaux propres de la Société sont devenus supérieurs à la moitié du capital social. En conséquence, l'Assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur Thierry MIQUEL à l'effet d'obtenir mention modificative sur l'extrait K bis délivré par le Greffe du Tribunal de Commerce de RODEZ.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

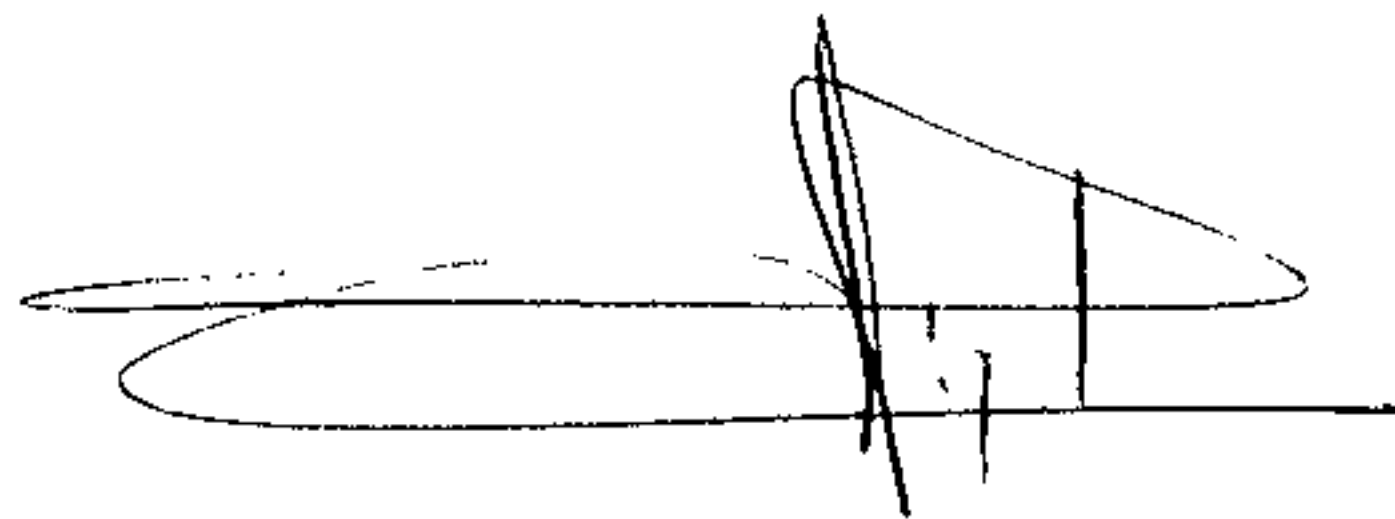
.....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H.

Pour extrait certifié conforme

Le Gérant

✓

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' or 'T' shape with a horizontal line extending to the right.